

Procès-Verbal

Le 14 avril 2026 à 18 h 30
Classe de Mme Dontigny
École des Falaises

Ordre du jour	Durée	Information	Consultation	Approbation	Adoption
1. Ouverture de l'assemblée Mme Sauvé déclare l'assemblée ouverte, il est 18h35.	1				
2. Présences et vérification du quorum Dominique Sauvé, membre parent et présidente Alexandra Landry, directrice, École des Falaises Fanny Bourcier, directrice, École Val-des-Monts Karine Benjamin Roch, enseignante Julie Dontigny, enseignante Sophie Quenneville, membre parent, substitut Ana-Patricia Francisco, enseignante Nicolas Morin, membre parent Chantal Ménard, technicienne en éducation spécialisée Stacey Sullivan, membre parent Geneviève Therriault, membre parent Josée Desnoyers, membre de la collectivité Membre présent en virtuel : Ariane Bisson – membre parent Le quorum est atteint.	2				
3. Accueil et mot de bienvenue Mme Sauvé souhaite la bienvenue à tous. Rapidement, Mme Landry annonce l'arrivée de la nouvelle directrice de l'école Val-des-Monts, Mme Bourcier, qui prend le temps de se présenter à tous.	5				
4. Adoption de l'ordre du jour	5				✓

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité, sans modification. Proposé par Stacey Sullivan et adopté à l'unanimité-CE-021-25-23.					
5. Suivi et adoption du procès-verbal du 24 mars 2026 Les membres du CÉ ont eu la chance de revoir el PV du CÉ de janvier, aucune modification n'est apportée. Proposé par Stacey Sullivan et adopté à l'unanimité - CE-021-25-24. Les membres prennent ensuite le temps de lire le PV de la dernière séance du CÉ, le 24 mars 2026. Aucune modification apportée. Proposé par Sophie Quenneville et adopté à l'unanimité - CE-021-25-25.	10				✓
6. Choix d'un ou d'une secrétaire Geneviève Therriault se propose pour l'assemblée de ce soir.					
7. Parole à l'assemblée NIL	15	✓			
8. Parole à la représentante de la communauté Mme Desnoyers demande si l'école a bien reçu les contenants de plastique requis pour le projet des petites serres. C'est le IGA qui les offre. Confirmons que oui. Elle demande enfin si nous avons la date et le lieu du bal des finissants des 6 ^e années. Mme Sauvé explique que ça ne sera pas un « bal » en tant que tel, mais que les enfants se réuniront dans l'après-midi de la	10	✓			



<p>dernière activité de rassemblement pour procéder à la remise des diplômes. Mme Desnoyers fait savoir que le Club Optimiste a un peu de fonds de côté, si jamais il devait en manquer. Mme Landry indique que les sous doivent toutefois demeurer dans le cadre scolaire. L'organisation des activités pour la fin de la 6^e présente certains enjeux, mais convenons que Mme Sauvé discute de la situation avec Mme Bourcier rapidement pour évaluer les besoins.</p>					
<p>9. Code de vie</p> <p>Mme Bourcier nous présente le code de vie, dont le contenu est prescrit par le ministère de l'Éducation. Elle explique que le code de vie sera inclus dans l'agenda et propose d'y inclure une section signature pour que les enfants puissent signer.</p> <p>S'ensuit une discussion sur les montres électroniques, qui, selon le document, sont interdites. Les professeurs notent toutefois qu'ils observent encore des enfants avec ce type de montre. Les directrices confirment que normalement, ces montres ne sont pas autorisées à l'école et que des interventions doivent être faites le cas échéant.</p> <p>Mme Sauvé remarque que dans le code de vie, on parle des relations sur les réseaux sociaux et se demande pourquoi cela fait partie du code de vie de l'école alors que les cellulaires sont interdits à l'école. Les directrices expliquent que parfois, certaines situations commencent sur les réseaux sociaux en dehors des heures d'école, mais se poursuivent à l'école, ce pourquoi il demeure important de mettre un cadre clair.</p> <p>Mme Ménard se demande si c'est possible que le code de vie s'applique durant les heures de classe, au service de garde ET dans le transport, puisqu'il y a eu beaucoup de problèmes dans le transport. Toutefois, certains points ne s'appliquent pas à l'autobus, notamment l'accès aux appareils électroniques, car on a le droit dans les transports.</p> <p>Mme Bourcier suggère d'inclure les règles du</p>	10			✓	

<p>transport scolaire dans l'agenda. Tout le monde trouve que c'est une bonne idée.</p> <p>Mme Roch propose d'appuyer le code de vie, avec une recommandation d'inclure les règles du transport à l'agenda. Adopté à l'unanimité - CE-021-25-26</p>					
<p>10. Reconstruction de l'école</p> <p>Mme Landry indique qu'elle et Mme Bourcier sont allées voir le site de l'école la semaine dernière afin de prendre connaissance de l'avancement des travaux. Présentement, ils continuent de travailler la surface sur laquelle les modulaires seront posés. La construction des modulaires en usine est presque terminée, et la livraison devrait avoir lieu début juin.</p>	5	✓			
<p>11. Sorties scolaires : fonds 7 et autres</p> <p>Nous commençons par faire le topo des dépenses relatives aux dons de 100 000 reçus suivant l'incendie. En ce moment, l'école Val-des-Monts compte 355 élèves qui bénéficient des dons, incluant les élèves qui ont été accueillis par l'école « Aux Couleurs du Savoir ».</p> <p>De ce montant :</p> <p>20 350 a été dépensé pour financer les activités scolaires (55\$/élève x 355) 12157,41\$ a été dépensé pour la première activité de masse (glissades 19 janvier) 20 000\$ est réservé pour la seconde activité de masse (camp rep, prévu début mai). 20 000\$ est réservé pour la 3^e activité de masse (fin de l'année). 25 000\$ a été mis de côté pour l'année prochaine 3000\$ a été réservé pour les finissants 2025-2026.</p> <p>Après toutes ces dépenses, on aurait un déficit de 507,41\$ du plus gros don de 100 000\$.</p> <p>Mme Landry nous rappelle toutefois que nous avons aussi reçu un don de la ville de Saint-Jérôme, d'un montant de 25 000\$. Avec ces fonds, on a répondu à</p>	15				✓

<p>la demande d'employés pour des effets qui ont été endommagés ou perdu (il fallait avoir des photos, factures etc.). Ceci a totalisé 14 515\$. Il reste donc 10 485\$.</p> <p>Le reste des fonds reviendra donc dans le fond 7. Les membres du CÉ expriment un malaise que ce montant ne revienne pas aux professeurs. M. Morin précise que le don était à l'attention des élèves et des enseignants. Il est proposé de diviser ce montant par classe pour des activités ou des sorties éducatives et venir bonifier la mesure École inspirante du MÉES qui est généralement insuffisante.</p> <p>Ensuite, Mme Landry rappelle que l'URASQ a émis 363 chèques de 150\$ pour rembourser les effets perdus.</p> <p>Enfin, Finance QC a donné 20 999\$. Au total, ça fait un montant de 132 970\$. Donc, après tous les montants dépensés et réservés présentés ci-dessus, il resterait un peu d'argent.</p> <p>Mme Sauvé note que pour la dernière activité de l'année, les discussions sont en cours, notamment concernant la venue d'un food truck. Elle propose que d'ici le 26 mai, les demandes à approuver soient envoyées par courriel, afin e faciliter le processus. Tout le monde est en accord.</p> <p>Enfin, Mme Roch nous dit avoir épaulé les enseignantes de 1^{re} année pour dépenser leur montant de 55\$ et qu'elles ont réussi. Les activités retenues sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Bus du Bonair dans le cadre de culture à l'école (donc en dehors du 55\$)- Domaine vert, 23,15\$- Science en folie 17,64 par élève- Atelier d'Arts Marie-Ève Lefrançois 360\$ <p>Toutefois, en discutant, nous réalisons qu'il manque 500\$ pour couvrir le transport des 2e années.</p> <p>Sophie propose donc de donner 500\$ de plus pour les activités des 2^e années, adopté à l'unanimité -</p>					
---	--	--	--	--	--



CE-021-25-27					
<p>12. OPP : comités</p> <p>Mme Saurette n'est pas présente, mais a fait passer le message que tout est prêt pour l'activité semis et rappelle à tous d'amener les contenants de plastique.</p>	5	✓			
<p>13. Mot de la présidente</p> <p>Mme Sauvé remercie Mme Landry de son implication depuis le début de l'année. Nous savons que ça a été une grosse année pour elle et pour tous. Nous la remercions.</p>	10	✓			
<p>14. Mot du personnel de l'école : enseignantes, direction, SDG...</p> <p>Mme Landry note qu'elle a adopté les professeurs et les élèves de l'école Val-des-Monts, et qu'elle aime nos enfants, tous comme tout le personnel de l'école des Falaises. Elle souligne notre résilience et tient à nous remercier pour notre engagement. Enfin, elle tient à souligner également la créativité des enfants de Val-des-Monts qui est remarquable.</p>	10	✓			
<p>15. Mot du représentant au comité de parents</p> <p>M. Morin note qu'ils ont eu une présentation sur le budget, qui sera présenté au prochain comité de parent le 4 mai.</p> <p>Autrement, il précise que les élections pour le CA du comité de parent sont en cours et qu'il se présente comme candidat pour notre district. Nous le félicitons.</p>	10	✓			
<p>16. Questions diverses :</p> <p>Mme Roch revient sur une discussion tenue au dernier CÉ, dans laquelle on avait suggéré d'offrir un cadeau aux employés en arrêt de travail. Nous convenons qu'il s'agit d'une question délicate vu la confidentialité. On s'entend toutefois pour se</p>		✓			

coordonner afin d'amener du café et des beignes dans les différentes écoles avant la fin de l'année. Mme Landry note que le Tim Horton avait déjà offert de nous donner des beignes et du café. Stacey Sullivan s'engage à faire les démarches auprès du Tim.					
17. Levée de l'assemblée Il est 20h22.					

*Alexandra Landry
Directrice*

*Dominique Sauvé
Présidente*